

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.132

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 Septembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 Septembre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Nadine DAVID représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : VILLE AMIE DES AÎNÉS - LABELLISATION ET APPROBATION DU PLAN STRATÉGIQUE « LONGÉVITÉ ET QUALITÉ DE VIE A ROYAN » 2023-2026

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

La Municipalité a pour ambition d'obtenir le label « AMI DES AÎNÉS », proposé par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA). Ce label a pour objectif de structurer la démarche des adhérents au RFVAA, d'encourager une meilleure prise en compte de l'avancée en âge dans les territoires et d'améliorer la visibilité de la dynamique « Ville Amie des Aînés ».

Rendre le territoire inclusif, accueillant et bienveillant à l'égard de chaque habitant, quel que soit l'âge, est essentiel pour faire face aux enjeux liés à l'évolution démographique.

Le label « AMI DES AÎNÉS » constitue un outil complémentaire au service de la Collectivité pour valoriser les réflexions et réalisations, et renforcer le travail d'amélioration continue des politiques locales.

Le label est remis pour 6 ans (avec une évaluation à mi-parcours) et contient quatre niveaux : Bronze, Argent, Or et Platine. Il représente un engagement fort et de qualité vers une adaptation de la Ville au vieillissement de sa population.

La démarche se veut globale et transversale et se base sur un diagnostic territorial interrogeant les seniors sur leurs attentes, et mobilisant les politiques, les services et partenaires concernés.

L'organisation d'ateliers participatifs, de réunions techniques, de comités de pilotage, la diffusion d'une enquête par questionnaire, le recueil de données sur la situation du territoire ont permis :

- D'identifier les forces et les faiblesses, les leviers et freins relevés par les seniors,
- D'initier une mobilisation transversale d'acteurs (élus, professionnels et habitants),
- De construire le plan stratégique : « Longévité et Qualité de Vie à Royan » qui porte sur les huit thématiques suivantes indiquées par la méthodologie du RFVAA et se décline en 23 axes de travail et 55 actions.

- 1- Autonomie, services et soins
- 2- Information et Communication
- 3- Transports et mobilité
- 4- Lien social et Solidarité
- 5- Culture et Loisirs
- 6- Espaces extérieurs et Bâtiments
- 7- Habitat
- 8- Participation citoyenne

Ce plan stratégique, joint à la présente délibération, et validé par le Comité de Pilotage « Royan, Ville-Amie des Aînés » du 12 septembre 2023, sera présenté lors de l'audit de labellisation, et fera l'objet d'une feuille de route, d'un suivi régulier par le Comité de Pilotage et d'une actualisation selon les besoins.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la société au vieillissement qui préconise que les villes structurent leur politique de l'âge autour de la démarche « Ville Amie des Aînés »,

- Vu les délibérations n°13-181 du 5 septembre 2013 et 20-102 du 9 octobre 2020 confirmant l'adhésion de la Ville de Royan au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, association sans but lucratif affiliée à l'Organisation Mondiale de la Santé,
- Considérant la nécessité d'anticiper les conséquences du vieillissement sur la vie sociale et les politiques publiques,
- Considérant l'intérêt de mener des actions innovantes qui concourent à un vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'à une meilleure qualité de vie des seniors royannais,
- Considérant le soutien d'acteurs majeurs comme le Ministère des Solidarités et de la Santé, la Banque des Territoires, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui sont engagés aux côtés du RFVAA pour permettre le développement du label "AMI DES AINÉS" et lui donner une légitimité au cœur de la stratégie nationale,
- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la démarche de labellisation et le plan stratégique « Longévité et qualité de vie à ROYAN », pour conforter la dynamique « ROYAN, Ville Amie des Aînés »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023

PLAN STRATÉGIQUE LONGÉVITÉ ET QUALITÉ DE VIE

VILLE DE ROYAN



ROYAN.FR



2023 - 2026

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023

PLAN STRATÉGIQUE – LONGÉVITÉ ET QUALITÉ DE VIE À ROYAN

2023-2026



1. AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

Axe 1 : Faciliter l'accès aux soins

- Soutenir l'installation de nouveaux médecins en lien avec l'axe 1 du Contrat d'Agglomération Royan Atlantique
- Créer une structure de soins de premier recours : centre de santé dans l'ex-école Jules
- Développer des solutions d'hébergement dédiées aux étudiants en médecine (maison

Axe 2 : Rendre plus lisible l'offre de soins

- Réfléchir à la création d'un répertoire intégrant les informations santé du territoire et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Axe 3 : Promouvoir la santé des seniors pour un bien-être physique et mental

- Poursuivre la mise en œuvre et le développement du programme PENSA – Préservation
- Proposer des actions de promotion de la santé en lien avec les partenaires locaux : ateliers pour sensibiliser les seniors sur les principaux facteurs de risque
- Promouvoir la Maison Sport Santé pour limiter la sédentarité et permettre à chacun d'

Axe 4 : Soutenir les aidants

- Développer des actions de sensibilisation à destination des aidants familiaux (écoute
- Réaliser une campagne d'information sur les possibilités d'accompagnement des aidants (accueil de jour, famille d'accueil...)

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



2. INFORMATION ET COMMUNICATION

Axe 1 : Veiller à une diffusion diversifiée et accessible des informations à destination des seniors

- Maintenir autant que possible les supports papier (magazines, flyers, affiches, de suffisamment grande et lisible et réfléchir aux modalités et lieux de diffusion
- Créer des événements spécifiques ou participer à des manifestations existantes per Ville-Amie des Aînés : logement, santé, culture, loisirs, mobilité avec des partenaires
- Recenser les différentes brochures existantes répondant aux besoins des aînés et documents et informations pour faciliter leur accessibilité (en collaboration avec Aînés)
- Renforcer la communication sur les services opérationnels mis en place sur le territoire

Axe 2 : Lutter contre l'âgisme

- Réaliser une campagne de prévention et d'information valorisant la place des aînés d
- Proposer un événement promouvant une vision positive des seniors et de leur rôle –

Axe 3 : Faciliter l'accès aux outils numériques

- Poursuivre et développer les propositions d'ateliers pour apprendre à maîtriser les n
- Faire connaître les possibilités d'accès à du matériel numérique dans les établisseme

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



3. TRANSPORTS ET MOBILITÉS

Axe 1 : Faciliter l'accessibilité de certains lieux spécifiques

- Réfléchir à des réponses aux problématiques de transports en lien avec les services de déplacements vers certains sites publics ou partenaires (consultations...)
- Développer un système de covoiturage dans le cadre du dispositif municipal PENZA (PENS) afin de faciliter la participation des adhérents aux ateliers

Axe 2 : Favoriser l'accès à l'offre de transports en commun

- Promouvoir l'utilisation des transports en commun (bus) grâce à une communication ciblée et des supports d'information
- Étudier l'offre de transport à la demande et de navette

Axe 3 : Développer et sécuriser les mobilités douces

- Créer une signalétique favorisant les déplacements piétons en indiquant les distances
- Inciter à utiliser le vélo en communiquant sur les cheminements possibles par les pistes cyclables
- Veiller à l'aménagement, l'entretien et la sécurisation des pistes cyclables
- Identifier les zones à aménager et les conflits d'usage entre les voies piétonnes, cyclables et les déplacements

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



4. LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Axe 1 : Lutter contre l'isolement des aînés

- Relayer et renforcer la communication sur les dispositifs existants (exemple : Fichier voisins ...)
- Développer les visites de courtoisies pour les personnes âgées isolées par l'intermédiaire...
- Favoriser les sorties en triporteur dédiées aux seniors isolés (Réseau de Confiance)
- Veiller à adapter, dans la mesure du possible, les actions pour les rendre accessibles à l'ensemble d'appartenance des aînés
- Organiser des actions destinées aux veufs et veuves pour limiter les risques d'isolement

Axe 2: Favoriser les liens intergénérationnels

- Poursuivre, soutenir et promouvoir les actions développant le lien intergénérationnel (dans le cadre du programme PENSA ; Missions Unis-Cité...); et/ou développer de nouvelles mesures
- Initier des partenariats avec les écoles, collèges ou lycées, pour aborder la transmission...

Axe 3 : Développer une dynamique de partenariat de travail jeunes / seniors

- Questionner les jeunes sur leur vision de la Ville Amie des Aînés et leur contribution possible
- Créer une synergie, par exemple entre le Conseil Municipal des Jeunes et les Ambassadeurs...

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023

5. CULTURE ET LOISIRS



Axe 1 : Promouvoir l'accessibilité des actions culturelles

- Renforcer la communication sur les services proposés par la Médiathèque (portage de livres audio)
- Promouvoir et valoriser la programmation culturelle et/ou touristique proposée (Villégiature, visites,...)
- Mettre en lumière les visites « architecture de la Ville » en bus, accessibles à tous

Axe 2 : Développer l'offre culturelle et de loisirs

- Poursuivre ou développer des animations dansantes (Thés dansants - Petit bal perdu)
- Mettre en avant les propositions du tissu associatif

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



6. ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

Axe 1 : Analyser l'adaptation de l'environnement bâti et des aménagements urbains

- Déployer des sessions de déambulations urbaines pour prendre connaissance au mieux de l'environnement et des besoins (accès des lieux, bancs, voies piétonnes, trottoirs, ...)
- Etudier le développement/renouvellement du mobilier urbain (structures de repos, bancs, éclairage, déplacements des seniors)
- Réaliser et diffuser une cartographie des WC publics, des points d'eau potable et des locaux de la visibilité de ces équipements auprès de la population et notamment des seniors

Axe 2 : Améliorer le confort de l'espace public et réaliser des aménagements adaptés aux besoins

- Développer le nombre de toilettes publiques, leur accessibilité et veiller à leur entretien
- Réfléchir à un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à l'Hôtel de Ville

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



7. HABITAT

Axe 1 : Permettre l'adaptation des logements en informant, anticipant et accompagnant

- Faciliter le parcours résidentiel et informer sur le type de logements existant dans la résidences seniors ,...) en lien avec les acteurs du grand âge
- Renforcer la communication sur les dispositifs existants et les aides techniques et logements, en lien avec les professionnels et partenaires locaux

Axe 2 : Favoriser le maintien à domicile

- Recenser les acteurs/services pouvant répondre aux demandes de dépannages, petit
- Informer la population sur les possibilités d'hébergement alternatif : colocations, log

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023



8. PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

Axe 1 : Développer la communication et valoriser le bénévolat

- Recenser et diffuser les offres de bénévolat présentes sur le territoire (Maison des A
- Communiquer sur le dispositif Heure Civique

Axe 2 : Sensibiliser et anticiper le passage à la retraite

- Informer et proposer des ateliers aux nouveaux retraités

Axe 3 – Développer l'information sur le dispositif « délégués de quartier »

- Rappeler le rôle des délégués de quartier et les faire connaître
- Impliquer les délégués de quartier dans la démarche VAA

Axe 4 : Acter la création d'un groupe Seniors Ambassadeurs Ville-Amie des Aînés

- Apporter une réflexion sur les sujets liés à la démarche Ville-Amie des Aînés et favori
- Donner des avis sur des projets, actions, thèmes ciblés